

Inauguration de la plateforme de la rénovation énergétique de l'Habitat de Vaucluse

Le Conseil départemental, très impliqué dans les politiques de l'habitat et de lutte contre la précarité énergétique, soutient la plateforme de Vaucluse.

Publié le 15 octobre 2018

La rénovation énergétique de l'habitat est un défi majeur pour lutter contre le réchauffement climatique, diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Les plateformes territoriales de la rénovation énergétique sont des dispositifs phares développés par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), opérateur de l'État.

Créée en 2017, la plateforme permet de toucher un plus grand nombre de ménages, notamment ceux en situation de précarité énergétique, en leur offrant un accompagnement global.

Elle met en lien les acteurs du bâtiment, de l'habitat, de l'immobilier et du secteur bancaire afin d'accélérer et d'améliorer la rénovation énergétique des logements.

«La rénovation énergétique de l'habitat est un défi majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la diminution de notre empreinte carbone. Une étude montre qu'en Vaucluse 10% des ménages souffrent de précarité énergétique, avec des conséquences concrètes sur leur santé et leur budget. Aujourd'hui, il est indispensable de lutter contre ce phénomène pour améliorer le quotidien et le pouvoir d'achat des vauclusiens»

Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse.

Les objectifs de la plateforme :

Assurer le service public de la performance énergétique de l'habitat privé et intensifier le rythme des rénovations.

La politique départementale de lutte contre la précarité énergétique en Vaucluse

Isoler la toiture ou les combles, changer la chaudière ou les fenêtres, améliorer la ventilation : à quelles aides avez-vous droit pour vos travaux de rénovation énergétique dans le Vaucluse ?

Le Conseil départemental se mobilise pour apporter toute une gamme de réponses concrètes. Depuis la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), le Conseil départemental est désigné comme chef de file en matière de lutte contre la précarité énergétique.

En Vaucluse, l'ancienneté du parc résidentiel, fortement dépendant de l'énergie électrique, et le nombre important de ménages en situation de pauvreté, engendrent un contexte préoccupant de précarité énergétique.

Le Conseil départemental, en tant que chef de file de l'action sociale et des solidarités territoriales, est très impliqué dans les politiques de l'habitat, le logement étant un besoin fondamental et un facteur d'insertion sociale.

Les stratégies départementales en matière de logement, décrites dans le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) intègrent ces enjeux.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09